



Paris, le 21 Janvier 2022.

P.V CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

21 janvier 2022 12h30-13h30

visioconférence

ORDRE DU JOUR

Personnes présentes :

- Anne MAZE (Occitanie), Sylvie LEVRAUX (Membre associée), Marylène CURIEN (Ile de France), Françoise CUNIN, Dominique DUMESTE (Sud PACA), Jérémy CHESNEAU (Bretagne), Sylvie SCHREIBER (Nouvelle Aquitaine), Adeline RIVOLLIER (Après-midi) (Hauts de France), Sandrine DESCRULHES (AURA), Nicolas SORNAT (Nouvelle Aquitaine), Adeline CASTELLINO (AURA)
- Invité-es : Antonin Mérieux

Personnes représentées : Cyril Juy

Personnes excusées : Thomas Lessard (Normandie), Adrien Champagne, Michel Thomas (IdF)

Personnes absentes : Louiza Bourezak (Occitanie), Didier Sénat (Corse)

Pas de pouvoir.

Secrétaire de séance : Anne Mazé

Contraintes : Adeline RV 13h

ODJ : Démission d'Adrien Champagne, validation stratégie de recrutement

1. Organisation de travail liées à l'annonce du départ d'Adrien et des difficultés de l'équipe liée à situation sanitaire très critique

Actuellement, Hillary et Adrien sont en difficultés pour télétravailler (protocole scolaire COVID). Adrien est depuis mi-janvier en congés payés, il devrait être en arrêt maladie à partir du 26 janvier 2022.

Antonin n'a pas de formation avant début avril (sauf Toulouse le 28/03/22 juste après l'AG du 26) et n'a pas de difficulté avec le protocole sanitaire scolaire.

Proposition :

- Antonin est candidat pour un poste de co-direction de l'ALF et depuis janvier, assure les urgences
- Remplacement arrêt maladie Adrien = Retour d'Anne Jacopé ? pour réalisation bilan financier et gestion administrative
- Maintien CA du 31 janvier + 1 CA Exceptionnel Lundi 7 février 2022. Même horaires pour les deux : 10h-12h. En fonction des évolutions, il pourra être envisagé de reporter l'AG (26 mars 2022).

2. Départ d'Adrien et proposition d'une Co-direction pour l'ALF

Adrien nous ayant informés de sa décision, un bureau exceptionnel s'est tenu le 10 janvier 2022, un groupe "recrutement" a été constitué avec comme mission de gérer le processus de recrutement et de rendre compte au CA de ses décisions.

De plus, les membres du Bureau proposent au CA de structurer l'équipe des permanents de l'ALF autour de 2 co-direction : 1 technique, l'autre administrative. Depuis presque 3 ans, le bureau travaille les fiches de postes. Aujourd'hui elles permettent d'avoir une vision claire des différentes missions de chacun.

- a. Antonin est candidat pour la partie technique, il maîtrise de nombreux sujets et compétences. Il termine son cursus universitaire fin juin. Avec ce choix, la transition est simplifiée et plus fluide. Néanmoins il ne maîtrise pas les compétences administratives.
- b. trouver quelqu'un avec un profil administration sera un complément aux compétences d'Antonin et peut-être plus facile. Mais dans tous les cas, cette solution implique une étroite collaboration entre les deux co-direction avec un respect mutuel et le partage de domaines. De plus, il faudra articuler ce fonctionnement avec le poste d'Hillary.
- c. impact financier

Une co-direction implique deux salaires au même niveau. Antonin exerçant plus de responsabilités doit être augmenté. Il n'est pas souhaitable de proposer une co-direction en dessous de l'indice 400.

- projection des coûts ? avec 1 semaine de transition Adrien + nouvelle personne ?
- Avant de publier l'annonce, il est impératif d'évaluer le coût financier de cette organisation.

3. validation annonce

La formulation de l'annonce proposée semble correspondre aux besoins actuels de l'ALF. Le CA charge le Bureau et le groupe de travail "recrutement" de la publier dans les plus brefs délais.

Fait à Paris, le 21 janvier 2022

La présidente,
Anne Mazé



La secrétaire adjointe
Françoise Cunin